

[ANCILLON (Charles)].

Traité des Eunuques, dans lequel on explique toutes les différentes sortes d'Eunuques, quel rang ils ont tenu, & quels cas on en a fait, &c. On examine principalement s'ils sont propres au Mariage, & s'il leur doit être permis de se marier. Et l'on fait plusieurs remarques curieuses & divertissantes à l'occasion des Eunuques, &c. Par M*. D***.**

Référence : 43278

, , 1707. In-12 de (20)-187 pp., veau olive, dos orné à nerfs, triple filet doré d'encadrement sur les plats, tranches dorées, dentelle intérieure (Koehler).

Commentaire : Édition originale dont l'épître dédicatoire à Pierre Bayle est signée C. d'Ollincan, anagramme de Charles Ancillon. Il fut composé à l'occasion du mariage d'un castrat italien ; s'appuyant sur une littérature variée et curieuse, Ancillon se prononce sur le droit qu'ont les eunuques de se marier : « (ils) peuvent remplir tous les devoirs du mariage excepté celui de la génération ». Par ailleurs, l'auteur présente comme une histoire véritable la Relation de l'île de Bornéo imaginée par Fontenelle. Provenance : Jules Janin (ex-libris, manque au catalogue de 1877). Quelques rousseurs, petites épidermures sur le dos. Caillet I, 39 ; Dorbon 99 ; Gay III, 1239.

Année

1707

Prix : **500,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Bonnefoi Livres Anciens

contact@bonnefoi-livres-anciens.com

Tél. 33 01 46 33 57 22

3, rue de Médicis

75006 Paris

France

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/5472391-43278>